

Geneviève Berthiaume, chargée de projets, Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) | [gberthiaume@cdpq.ca](mailto:gberthiaume@cdpq.ca)  
 Collaborateurs du CDPQ | Frédéric Fortin, M. Sc., agr., généticien [ffortin@cdpq.ca](mailto:ffortin@cdpq.ca) | Joël Rivest, Ph. D., analyste [jrivest@cdpq.ca](mailto:jrivest@cdpq.ca)  
 Michel Morin, agroéconomiste [mmorin@cdpq.ca](mailto:mmorin@cdpq.ca) | Yvon Allard, B. Sc. A., directeur – Développement et transfert technologique [yallard@cdpq.ca](mailto:yallard@cdpq.ca)

# Des porcs encore plus lourds, est-ce rentable?

Pour produire des porcs à un poids d'abattage de 140 kg tout en demeurant rentable, il faut s'assurer de ne pas trop rallonger la durée d'élevage afin de garder le plus stable possible le nombre de kilogrammes produits par place.

Pour comparer l'effet d'un poids d'abattage plus lourd (140 kg) à celui d'un poids d'abattage plus léger (120 kg), l'équipe Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) a évalué à la Station d'évaluation des porcs de Deschambault deux groupes de porcs ayant un écart d'âge de 21 jours. Les résultats ont montré peu de différence pour ce qui est de la qualité de la viande entre les deux groupes. Toutefois, la qualité de la carcasse (rendement en maigre, rendement carcasse, etc.) et les performances zootechniques (gain moyen quotidien, conversion alimentaire (CA), etc.) diffèrent substantiellement entre ces porcs.

Depuis plusieurs années, le poids d'abattage des porcs commerciaux augmente graduellement, et cette tendance pourrait se maintenir. Cette augmentation du poids permet aux abattoirs de commercialiser davantage de viande sans augmenter le nombre de porcs abattus. Ces changements suscitent pourtant plusieurs questionnements. Quel est le coût de ces kilogrammes supplémentaires? Cela affecte-t-il la qualité de la viande? Ce modèle est-il viable dans un contexte où le coût des aliments est élevé? Quels sont les points de rupture où une augmentation des coûts de l'aliment ou une baisse du prix du porc combinée à l'augmentation du poids d'abattage réduit la rentabilité des éleveurs?

Afin de réaliser les différentes comparaisons, l'équipe du CDPQ a utilisé l'outil d'aide à la décision « \$imule-lot » (disponible gratuitement sur [www.cdpq.ca](http://www.cdpq.ca)). À noter que les résultats des épreuves 34 et 35 ont permis de mettre à jour et valider les paramètres de cet

outil d'aide à la décision. Ils ont également servi à obtenir des courbes de croissance, de consommation et d'évolution de gras et de muscle. L'utilisation de « \$imule-lot » a permis d'étayer les résultats technico-économiques des différents scénarios.

**Tableau 1 |** Principales performances technico-économiques obtenues selon les deux poids d'abattage à l'étude avec les prix du porc et des aliments de 2013 et avec indice constant

Critères sur une base annuelle		Léger	Lourd
Moyenne de poids à la sortie	kg/porc	122,9	141,9
Poids de carcasse moyen	kg/porc	99,2	115,4
<b>Kilogrammes de carcasse vendus</b>	<b>kg/place-porc</b>	<b>273,7</b>	<b>260,5</b>
Coût d'achat des porcelets	\$/porcelet	67,0	67,0
	\$/100 kg	70,8	60,8
	<b>\$/place-porc</b>	<b>193,7</b>	<b>158,5</b>
Coût d'alimentation	\$/porc	93,10	118,46
	\$/100 kg	93,84	102,65
	<b>\$/place-porc</b>	<b>256,84</b>	<b>267,41</b>
Vente de porcs*	\$/100 kg	198,95	198,95
	<b>\$/place-porc</b>	<b>544,54</b>	<b>518,25</b>
Marge (revenu – aliments – porcelets)	\$/100 kg	34,36	35,47
	<b>\$/place-porc</b>	<b>94,04</b>	<b>92,39</b>

\*Inclut la compensation nette d'ASRA

La cueillette de données sur les performances zootechniques, la qualité de la carcasse et de la viande chez des porcs lourds (jusqu'à 140 kg) a été peu étudiée jusqu'à présent dans le contexte canadien. Pourtant, ces renseignements sont cruciaux afin de bien comprendre les enjeux d'une augmentation de poids.

## 120 kg vs 140 kg

Ainsi, le CDPQ a réalisé une analyse technico-économique de deux scénarios, soit la production de porcs de 120 kg et de porcs lourds de 140 kg dans un contexte commercial, en faisant varier le coût de l'aliment et le prix du porc. Les résultats ont montré certaines tendances et points de rupture entre les différences de marges des deux groupes.

Les résultats technico-économiques des deux poids d'abattage à l'étude sont présentés au tableau 1, selon les paramètres et le contexte de production défini dans le cadre du projet. L'indice demeure constant, ce qui permet d'enlever l'effet de la grille sur les résultats.

À noter que des périodes d'élevage de 18 et 22 semaines sont nécessaires, selon ces paramètres de production, pour atteindre un objectif de poids vif minimum à la sortie à 120 kg et 140 kg respectivement.

Le tableau 1 montre qu'il est plus avantageux de produire des porcs à un poids vif minimal de sortie de 120 kg avec les prix du porc et des aliments de 2013. En effet, sur une base annuelle, la durée de l'élevage du premier scénario (18 semaines) lui confère un avantage économique annuel avec une marge nette supplémentaire (revenu – coût d'alimentation - porcelets) de 1,65 \$ par place-porc.

### Poids de sortie minimal de 140 kg

Pour atteindre un poids de sortie minimal de 140 kg de poids vif, la conversion alimentaire des animaux se dégrade. Ceux-ci consomment plus d'aliments, ce qui augmente le coût d'alimentation par kilo produit. Par contre, le prix d'achat du porcelet est amorti sur un plus grand nombre de kilos produits, ce qui permet de réduire les coûts en porcelets. Ainsi, par 100 kg produits, la marge (revenu – porcelet – alimen-

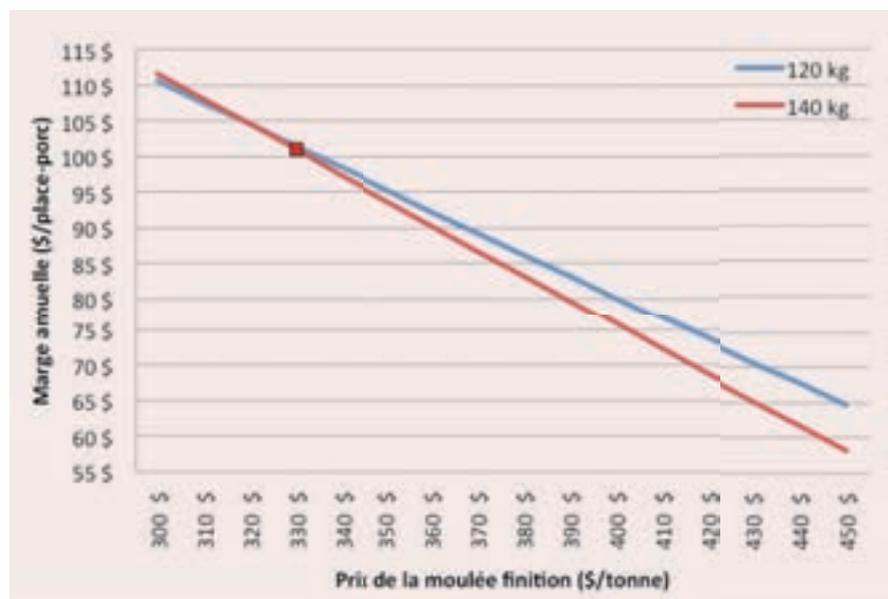
tation) est plus élevée pour les porcs lourds. Cependant, comme le producteur doit garder ses animaux plus longtemps à la ferme (22 semaines comparativement à 18 semaines), le nombre de kilogrammes vendus par place-porc est plus faible. Cette diminution du nombre de kilogrammes vendus par place-porc vient réduire la marge annuelle par place-porc. Si le nombre de kilos produits par place était demeuré constant entre les deux scénarios, c'est la production de porcs de 140 kg qui aurait affiché la meilleure marge annuelle.

Par ailleurs, selon les paramètres et le contexte de production définis dans le cadre du projet, la figure 1 présente l'évolution de la marge annuelle des deux scénarios en fonction du prix de la moulée de finition. Les bornes de prix de moulée de finition sont les prix mensuels minimum et maximum de moulée de finition (\$/tonne) observés ces trois dernières années, soit entre janvier 2011 et décembre 2013. Le prix du porc, quant à lui, est le prix moyen des porcs « Qualité Québec » obser-

vé en 2013. À partir de ce contexte commercial simulé, produire des porcs de 140 kg de poids vif en 22 semaines est avantageux si le prix de la moulée de finition demeure en dessous de 330 \$/tonne (point de rupture). Après quoi, l'avantage économique est transféré au scénario de 120 kg en 18 semaines.

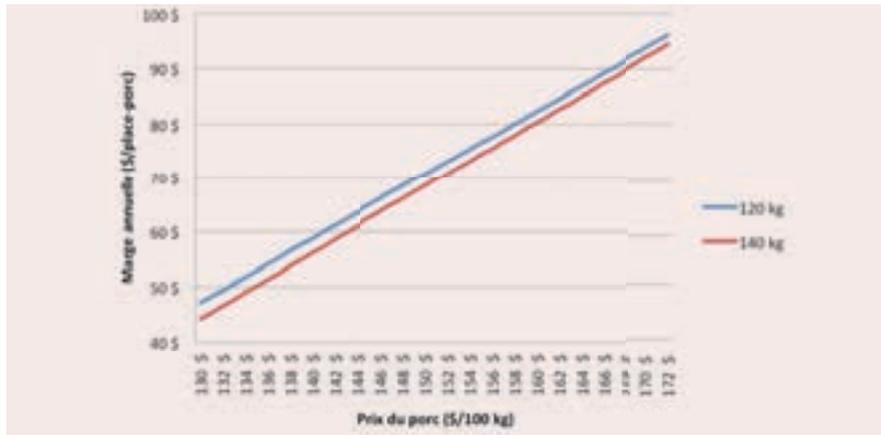
La figure 2 présente l'évolution de la marge annuelle des deux scénarios en fonction du prix du porc au Québec. Les bornes de prix du porc sont le prix minimum et maximum (\$/100 kg) observés ces trois dernières années, soit entre janvier 2011 et décembre 2013. Le prix de la moulée de finition, quant à lui, est fixe à 355 \$/tonne, soit le prix moyen observé en 2013. À partir de ce contexte commercial simulé, l'avantage économique appartient au scénario de 120 kg si le prix de la moulée est fixe à 355 \$/tonne et si le prix du porc varie entre 130 \$/100 kg et 172 \$/100 kg. On observe néanmoins une diminution de la différence de marges entre les deux scénarios au fur et à mesure que le prix du porc augmente.

**Figure 1** | Évolution de la marge annuelle (revenu-alimentation-porcelet) par place-porc en fonction du prix de la moulée de finition et considérant un prix du porc fixe à 170 \$/100 kg



## RECHERCHE

**Figure 2 |** Évolution de la marge (revenu-alimentation-porcelet) par place-porc en fonction du prix du porc et considérant un prix de moulée fixe à 355 \$/tonne



### Autres analyses de scénarios

Dans le rapport sur l'épreuve 34, on trouve aussi une comparaison de la rentabilité marginale de l'ajout de cinq kilogrammes supplémentaires pour différents scénarios entre 120 et 140 kg de poids vif, en ne considérant que les coûts d'alimentation et les revenus supplémentaires. Cette analyse montre que sans compensation d'ASRA et en considérant une même durée d'élevage, les porcs plus lourds sont avantagés lorsque le prix du porc est suffisamment élevé et que le prix de la moulée de finition est suffisamment bas et vice-versa.

## RECHERCHE

### À bien regarder...

Sommairement, plus le prix des aliments est élevé, plus il sera avantageux de produire des porcs légers. Par contre, lorsque le prix du porc est élevé, l'avantage économique commence à pencher en faveur des porcs de 140 kg, surtout si la durée d'élevage n'augmente pas de manière significative et que le nombre de kilos produits par place ne diminue pas trop. Il est important de souligner que les résultats et les conclusions de ces analyses technico-économiques reposent sur les différences de performances des deux scénarios de base, soit la différence de performance entre les poids d'abattage de 120 kg de poids vif et de 140 kg de poids vif.

Dans un contexte commercial, il y a autant de scénarios qu'il y a de poids de sortie, de durées de période en engraissement, de types d'évolution de performances et de contextes de production, et chacun de ces scénarios nécessite une analyse propre. C'est pourquoi un outil de simulation a été développé et est disponible gratuitement sur le site Web du CDPQ pour permettre aux conseillers ou aux producteurs de mieux évaluer les impacts économiques des choix retenus.

Vous trouverez le rapport à la source de cet article en visitant [www.cdpq.ca](http://www.cdpq.ca) (Recherche et développement/Épreuves en station).



L'équipe du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) a évalué à la Station d'évaluation des porcs de Deschambault deux groupes de porcs ayant un écart d'âge de 21 jours.

*Nous désirons remercier les partenaires financiers suivants sans qui la réalisation de cette étude n'aurait pu être effectuée : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Éleveurs de porcs du Québec, Programme canadien d'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, Conseil sectoriel de l'Ontario, Centre canadien pour l'amélioration des porcs inc., Centre d'insémination porcine du Québec inc., Fast Genetics, Ontario Swine Improvement Inc., Société des éleveurs de porcs du Québec, Sogeporc (La Coop fédérée), Ferme Saint-Eugène, Université de Guelph, Groupe Cérés inc.*